



ANNONCES :
Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
Réclames..... — 2 »
Chroniques locales..... — 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :
70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :
3 mois 6 mois 1 an
Lyon et départ^{ts} limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^{ts}.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

N° 31
L'Avenir de Lyon
BON D'ACHAT
30 Septembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

1789-1889 !

On s'occupe toujours dans le monde politique de fêter dignement l'anniversaire de 1789. Dans cinq ans nous toucherons à cette date mémorable. Les vieux souvenirs de cette glorieuse époque vont renaître dans l'esprit du peuple.

Quand on songe au déplorable temps d'arrêt qui s'est produit depuis cette immortelle révolution, on ne peut se défendre d'avoir eu la faiblesse de supporter, pendant près d'un demi-siècle, le despotisme des rois et des empereurs qui se sont succédés au pouvoir pendant une aussi longue période de temps.

En 1830 et en 1848, le peuple eut une velléité de réveil national; les tyrans fuyaient épouvantés devant la colère populaire; ils avaient amoncelé sur leur tête toute la haine de leurs « sujets ». Le peuple indigné renversait d'un souffle les trônes vermoulus, du haut desquels sa plainte était « royalement » dédaignée.

La nation se souvenait enfin qu'à l'aide d'un effort décisif elle pouvait briser la puissante autorité d'un despote, comme on brise un cristal de Bohême, et elle brisa le despotisme.

Puis, la trop grande confiance du peuple, sa faiblesse aidant, un nouveau tyran surgit encore, enrayant à nouveau la marche du progrès et de la liberté.

En 1870-71, il y eut un nouveau réveil du lion, et la formidable puissance du César de Décembre s'évanouissait comme une ombre; la « majesté » du Bas-Empire roula dans la boue de Sedan.

La pourriture retournait à la fange.

Qui y a-t-il de bien changé depuis cette époque? Peu de chose, des noms, des hommes, des étiquettes mensongères, puis c'est tout, et une partie du peuple a faim. Dans cinq ans on fêtera l'anniversaire de 1789. On rappellera les grands souvenirs, la belle épopée des géants de la Révolution que les pygmées de l'opportunisme singent aujourd'hui.

Aura-t-on encore, en 1889, autour de nous, l'insolente audace des jésuites de toute robe? Dans tous les cas, on fera bien de se rappeler Robespierre s'adressant à l'archevêque d'Aix, lui parlant des souffrances du peuple : « Allez dire à vos collègues qu'ils ne retardent pas plus longtemps nos délibérations par des délais affectés. Ministres d'une religion que vous dites sublime, fondée sur le mépris des richesses, qu'ils imitent leur maître et renoncent à un étalage de luxe blessant pour l'indigence, renvoyez vos laquais orgueilleux, vendez vos équipages superbes, vos meubles somptueux et de ce superflu, faites aux malheureux d'immenses aumônes. »

Robespierre est mort pauvre! Ferry et les Robespierrots d'aujourd'hui accumulent or sur or pendant que la crise ouvrière engendre la faim!

On se reportera aussi vers cette grande solennité du Jeu de Paume. On reverra les grands hommes de cette époque inoubliable dans cette grande salle, triste, froide et

nue, quelques bancs et une table; mais la pauvreté du lieu emprunte de ces visages rayonnants d'enthousiasme et d'espoir une magnificence inconnue; les murs du Jeu-de-Paume vont être le berceau de la liberté. Debout sur une table, le doyen des communes, Bailly, calme, impassible, lit la formule du serment. Tous les députés jurent fidélité à ce serment. Ah! ceux-là savaient tenir les promesses qu'ils faisaient au peuple!...

Tous sont saisis d'une commue et sainte ivresse. Qui n'a vu le splendide dessin de David représentant cette scène impérissable? Là, c'est Barrère, un crayon à la main, prêt à noter pour son journal le *Point du Jour* les faits de cette imposante séance; ici, Mirabeau avec sa tête léonine; Rabaut Saint-Etienne, un ministre protestant; l'abbé Grégoire; puis encore dans le coin, là-bas, un jeune député: c'est Robespierre, il écoute Bailly avec une indéfinissable émotion. Regardez-le bien; la tête inspirée, il lève vers le doyen des communes des regards attendris et presse des deux mains sa poitrine, comme s'il avait deux cœurs pour la liberté.

Toute cette sublime phalange est debout, le front haut, la main levée; le serment est fait.

Serment du Jeu-de-Paume!
Programme de Belleville!!!

On fêtera 1789 comme on fête au 14 juillet le renversement de la Bastille. Mais toutes les petites bastilles élevées par l'opportunisme seront-elles aussi renversées en 1889? Espérons-le; nous avons cinq ans devant nous. Peuple, travaillons à cela, et nous aurons dignement continué 89.

J.-B.-A. PAGE.

Il ne suffit pas d'assurer la liberté des citoyens contre les coups de l'autorité; il faut surtout assurer leur innocence contre l'ignorance ou la corruption des juges.
MARAT.

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

On recommença à parler d'un arrangement entre la France et la Chine; cette nouvelle pacifique nous arrive de deux sources différentes.

Une dépêche de Tien-Tsin, publiée par les journaux anglais, dit que l'impératrice régente est décidée à conclure la paix avec la France, et d'autre part on mande de Berlin que M. de Courcel a eu une entrevue avec Li-Fong-Pao.

Il est probable cependant que les nouvelles dispositions du gouvernement chinois n'empêcheront pas l'amiral Courbet d'occuper Kelung et que la France s'y établira solidement jusqu'à ce que la Chine ait rempli tous les engagements qui lui seront imposés dans le traité à intervenir.

LONDRES, 11 h. soir. — D'après un télégramme de Shanghai publié par le *Times* et daté du 28, les Français ont arrêté et visité un steamer anglais, trafiquant régulièrement dans le détroit de Formose.

Cette action aurait provoquée une vive irritation à Shanghai.

Le correspondant anglais croit que le transport de soldats et de munitions par des paquebots neutres sera une source de complications.

Le correspondant du *Times* à Pékin, envoie l'appréciation suivante sur la situation en Chine :

La famille impériale a été et est encore favorable à une solution pacifique, mais elle ne se sent pas assez forte pour braver le parti de la guerre qui a peu à perdre, en comparaison de la dynastie mandchoue, dont la guerre met en péril l'existence.

La famille impériale est sous la dépendance de l'administration chinoise sous le rapport des ressources dont elle a besoin.

PARIS, 10 h. 20. — Le traité de Tien-Tsin a été fait par l'impératrice et par Li-Hung-Chang, en dépit d'une opposition ardente. De là, la mauvaise foi dont les Célestes ont fait preuve dans les récentes négociations depuis l'incident de Langson.

APLATISSEMENTS

Chaque année, le 28 septembre, un groupe d'Alsaciens et de Lorrains se rend à la place de la Concorde pour saluer la statue de Strasbourg. Dimanche, suivant la tradition, les patriotes se disposaient à accomplir leur pieux pèlerinage, lorsqu'on apprit qu'un contre-ordre avait été donné. Les corps organisés étaient priés de s'abstenir.

A la même heure, à Busanay, on découvrait le bronze du général Chanzy. Le gouvernement n'était représenté par aucun de ses membres. Il n'y avait pas un régiment, pas un bataillon, pas un canon.

L'alliance allemande se révèle assez clairement dans ces deux faits. Sans doute, l'anniversaire de la honte de Sedan est célébré pompeusement à Berlin. Mais M. Ferry, dans sa bassesse, interdit chez nous toute démonstration qui puisse déplaire à M. de Bismarck.

Si le chancelier de fer allait froncer les trois poils qui lui servent de sourcils, tout serait perdu!

INFORMATIONS

On rapporte qu'à l'issue des manœuvres du 8^e corps d'armée, l'empereur Guillaume, s'adressant au général de Loë, lui dit :

« Mon espoir, ma conviction est qu'un corps d'armée qui a fait paraître tant de qualités pendant les manœuvres, fera aussi d'excellente besogne pendant la guerre; de même qu'il est revenu de la dernière campagne, couronné de lauriers, de même saura-t-il se couvrir de gloire en cas d'une nouvelle invasion ennemie. »

Français, prenez garde à vos pendules; c'est, je crois, ce qu'a voulu dire ce vieux baveur de rogomme.

M. Jules Ferry, président du conseil, s'est rendu ce matin au ministère de l'intérieur et a longuement conféré avec M. Waldeck-Rousseau.

Ils n'ont rien dû prendre la pépie en parlant pépète, ces gaillards-là.

C'est décidément à des dissentiments profonds entre M. Poubelle, préfet de la Seine, et M. Quentin, directeur de l'assistance publique qu'il faut attribuer la démission de ce dernier.

M. Poubelle s'est fait, en cette circonstance, le champion des cléricaux en maintenant dans le statu quo l'organisation actuelle de l'hospice d'Ivry, que M. Quentin voulait laïciser.

L'amiral Peyron, ministre de la marine, va déposer, à la rentrée de Chambres, une nouvelle demande de crédit pour assurer le service de l'expédition du Tonkin et de la Chine jusqu'à la fin de l'année. Ces nouveaux crédits s'élèveront à la somme de quinze millions de francs.

Eh allez donc, contribuables! En avant les centimes additionnels.

La commission de la loi sur le régime des communes limitrophes de la République.

Beaucoup d'habitants étaient venus des localités voisines pour saluer le chef de l'Etat.

Allons tant mieux pour les lapins de grenouille du Jura; ils dormiront tranquilles.

Le banquet, offert par ses amis politiques à M. Raoul Duval, a eu lieu hier au Vaudreuil, près de Louviers. M. le duc de Broglie, sénateur du département, y assistait.

Avant le banquet, M. Raoul Duval, s'adressant à un journaliste de la presse conservatrice, lui avait dit: « Notre réunion d'aujourd'hui sera une véritable manifestation du parti conservateur. »

« L'union conservatrice, loin de s'affaiblir, se fortifie tous les jours davantage dans le département de l'Eure. »

Oui, messieurs les banquetiers, mais l'heure n'a pas encore sonnée pour le triomphe de l'union conservatrice. Bref.

Après divers toasts, dont l'un a été porté à la mémoire de feu Janvier de la Motte, le duc de Broglie s'est levé et a prononcé quelques paroles.

Il manquait là un bon coup de jet de pompe à vapeur. Le père des pompiers en aurait été content dans l'autre monde.

Le tribunal de l'empire allemand a confirmé le jugement rendu récemment par le jury, et d'après lequel M. Sigl, chef de parti clérical en Bavière et rédacteur en chef du *Vaterland*, a été condamné à neuf mois de prison pour insultes envers le ministre de la guerre et quatre officiers d'état-major.

Papa Léon XIII n'a rien dû faire un nez.

Les tribunaux allemands appliquent la loi contre les socialistes avec la plus grande rigueur.

La cour de Mannheim vient de condamner à trois semaines d'emprisonnement un ouvrier tailleur prévenu d'avoir exhibé et lu, dans un restaurant, un numéro du journal socialiste *Der Sozialdemokrat*.

LA Maison Delaroche-Mengin-Guyaz & Co

Le *Progrès*, qui, comme tous les journaux officieux de Lyon, avait nié l'existence de la crise ouvrière, s'est empressé, voyant la vente de son journal baisser, de faire une de ses volte-face auxquelles il nous a depuis longtemps habitués; c'est ainsi que, le lendemain du jour où il déclarait que la commission des ouvriers sans travail n'était composée que d'énergumènes, il inondait les cafés et les brasseries de Lyon de listes de souscription.

Fort heureusement, les ouvriers sans travail n'ont pas été dupes de la réclame que voulait se faire sur leur dos l'agent de change qui préside aux destinées du *Progrès*, et se sont-ils élevés avec indignation contre les remerciements qu'un de ses rédacteurs quémandait à la réunion de dimanche dernier.

Pour se venger de ce fiasco et pour obéir sans doute aux ordres de son commanditaire, l'ex-bonapartiste Chaix, le *Progrès-Delaroche-Mengin-Guyaz & Co* attaque violemment Brialou, le député de la deuxième circonscription. Avec la bonne foi qui caractérise Mille-Pattes et le journal dont il est depuis et avant sa trahison le plus bel ornement; il assimile Andrieux à Brialou et à Bessières. Si Andrieux peut être comparé à quelqu'un, c'est incontestablement à l'auteur de l'article du *Progrès*, qui n'est autre que M. Marc Guyaz, comptable pour les

ouvriers, et rédacteur du *Progrès* pour les bourgeois; n'ont-ils pas l'un et l'autre tourné et retourné leurs vestes et trahi le parti auquel ils appartenaient. La seule différence existant entre ces deux hommes: c'est que M. Andrieux est un homme intelligent, tandis que M. Marc Guyaz n'est qu'un vulgaire ambitieux sans talent, sans conviction; un homme surfait qui ne serait pas français si son infirmité ne l'avait rendu impropre au service.

LE COMLOT BELGE

BRUXELLES. — M. Volders, rédacteur du *National*, impliqué dans le complot républicain, a été interrogé aujourd'hui par le juge d'instruction. Il a déclaré que le manifeste républicain avait été rédigé par lui, mais il a refusé de répondre à diverses questions qui lui ont été posées relativement à l'organisation du complot républicain. Il a également refusé de dire, sur la demande du juge, comment il entendait arriver à la réalisation de son idéal républicain, et a déclaré qu'il répondrait à cette question aux assises.

Ordonnance de non lieu

On croit qu'une ordonnance de non lieu sera rendue dans l'affaire du complot républicain, mais que l'on continuera les poursuites contre les auteurs des articles révolutionnaires du *National*.

Le manifeste républicain

Le manifeste républicain, qui a été saisi par le parquet, il y a quelques jours, a reparu aujourd'hui à distribué vingt mille exemplaires.

Il a été distribué à quelques-uns des distributeurs

g républicain

Une réunion républicaine a eu lieu, à la salle du Cygne, qui, quoiqu'elle n'a pas pu contenir tous ceux qui s'étaient rendus à l'appel des organisateurs du meeting.

Sur la proposition de M. Volders, la réunion a décidé d'envoyer des délégués en province.

Un autre orateur a prononcé un discours très violent contre le roi.

Il a été décidé qu'une adresse de remerciements serait envoyée aux frères de Paris.

L'Expulsion de M. Marchi

La nouvelle de l'expulsion de M. Marchi, directeur du *National*, était prématurée. L'arrêt est signé, mais il n'a pas encore été signifié à M. Marchi; on l'a seulement prévenu qu'il devait s'attendre à être expulsé au premier jour.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Etude préliminaire SUR L'IMPOT EN GÉNÉRAL (Premier article)

Il y a dans tout pays des besoins collectifs auxquels l'industrie ne peut satisfaire ou auxquels elle ne satisfait que d'une manière fort imparfaite.

La société charge alors de ce soin soit l'Etat, dont les fonctionnaires publics sont les agents, soit les autorités qui représentent telle circonscription moins étendue, comme le département et les communes, et elle subvient aux dépenses que la satisfaction de ces besoins exige moyennant une quote-

part prélevée sur les différents membres de ces associations.

Cette quote-part prend le nom « d'impôt » parce que nul ne peut s'y soustraire, une fois qu'elle a été consentie et déterminée, suivant certaines règles inhérentes à la constitution politique et administrative du pays, du moins dans tout pays qui n'est pas livré à l'action sans contrôle du despotisme et de l'arbitraire.

L'histoire nous montre que les impôts, quelque lourds qu'ils fussent, ont trouvé, sous l'ancien régime, des approbations fanatiques.

On a chanté en l'honneur de l'impôt, considéré théoriquement, de véritables hymnes, même quand l'Etat dépense mal.

A en croire ces approbateurs optimistes, il n'y a pas de perte, l'argent ne sort pas du pays. Ainsi qu'une partie du corps seule prospère au détriment du corps tout entier, la chose est indifférente.

Ainsi, que des millions d'hommes soient tenus sous les armes, et qu'au lieu de rendre des services productifs dans l'agriculture et l'industrie, ils nécessitent et absorbent des impôts dont le montant entre les mains des contribuables serait allé au travail et aurait commandité des entreprises utiles, ce sera chose sans importance, et il faudra condamner Montesquieu écrivant: « Une maladie nouvelle s'est répandue en Europe; elle a saisi nos princes et leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes. Elle a ses redoublements et devient nécessairement contagieuse; car, sitôt qu'un Etat augmente, ce qu'il appelle ses troupes, les autres, soudain, augmentent les leurs; de sorte qu'on ne gagne rien par là que ruine commune. »

Sans nous arrêter à ces panégyriques dont étaient gratifiés les abus des gouvernements d'alors, en matière d'impôt, nous dirons que c'est à l'impôt qu'il est nécessaire de recourir pour subvenir aux besoins de l'Etat.

Mais l'impôt doit être proportionné aux dépenses indispensables.

De plus, il doit porter sur tous les citoyens qui sont en état de le payer, puisque tous les citoyens reçoivent la protection de l'Etat et participent au bienfait de ses services généraux.

Point d'exemption en bas, à moins d'indigence démontrée; point d'immunité en haut.

Mais la première question est de savoir où est la justice en matière d'impôt. Est-elle dans la fixité, dans la proportionnalité ou dans la progression?

L'impôt « fixe » serait celui qui serait le même pour tous les membres d'un même Etat indistinctement. Or, il est bien évident que cette sorte d'impôt serait peu équitable, outre cet inconvénient qu'il faudrait en mettre le chiffre beaucoup plus bas que ne le comportent les besoins de l'Etat le plus économe, afin que tous puissent s'en acquitter.

L'impôt « progressif » a fait dire à Montesquieu, et non sans raison: « La proportion injuste serait celle que suivrait exactement la proportion des biens. En effet, l'impôt progressif fait de l'équité à la manière dont les communistes l'entendent et non à celle dont les économistes ont coutume de

la comprendre généralement; pour mieux dire, ce n'est pas de l'équité qu'il fait, mais du « nivellement. »

L'équité véritable, nous le répétons, c'est le paiement proportionnel au risque couru, à la quantité de biens garantis; car on a justement comparé l'impôt à l'assurance.

En soumettant l'impôt progressif à l'épreuve de l'utilité économique, on en découvre mieux encore les vices fondamentaux. C'est une taxe dont on n'aperçoit pas les bornes et qui met la fortune publique à la discrétion du législateur. Rien n'empêche qu'elle ne devienne entre les mains d'un révolutionnaire, un instrument tout forgé de confiscation; même établie avec une modération relative, elle présente le grave danger de décourager l'épargne en sévissant contre le capital. En outre, toujours en supposant qu'elle n'amène pas, par une progression constante, la ruine générale, elle peut au moins, pour peu qu'elle soit élevée, déterminer l'exportation à l'étranger des capitaux du pays qu'il suffit souvent d'une prime assez légère pour attirer au dehors.

L'impôt doit donc être proportionnel; tel est, en matière de taxation, le véritable idéal.

Enfin, comme l'a fort bien dit J.-B. Say, « le meilleur de tous les plans de finance est de dépenser peu; et le meilleur de tous les impôts est le plus petit. » Mais encore faut-il que tous les services publics, véhicules de la richesse nationale, soit suffisamment pourvus.

Sans croire à la possibilité d'arriver à des budgets aussi légers que le voudraient les économistes, avec les charges dont resteront grevés les grands Etats modernes, diminuât-on notablement leurs attributions, il faut recommander avant tout cette modération comme la seule sauvegarde de la fortune publique, comme la seule garantie contre les envahissements successifs de l'autorité centrale, et la moins-value désorganisateur dans les prévisions budgétaires.

François BONJEAN

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — La *Post* publie un long article, en réponse au *Times*, qui avait déclaré que la France et l'Allemagne ne pourraient jamais se réconcilier sérieusement et qui conseillait à l'Allemagne de se retourner du côté de l'Angleterre.

Le journal berlinois dit que l'on ne se laisse pas prendre, en Allemagne, aux avances intéressées du *Times* et que l'on apprécie à leur juste valeur ses insinuations au sujet de la médiation que doit inspirer à l'empire le relèvement de la France.

Il termine en disant que les conseils du *Times* ne méritent même pas d'être pris au sérieux.

On annonce que le député du Reichstag, Hasenclever, un des chefs du parti démocratique, vient d'être expulsé de Berlin en vertu de la loi contre les socialistes.

BELGIQUE. — Sur les instances de ses amis, M. Van Humbeck, ancien ministre, a accepté de se porter comme candidat libéral à Bruxelles, aux prochaines élections communales.

ANGLETERRE. — On télégraphie de Kimberley au *Standard*, 23 septembre: les Boers sont entrés dans Vryburg, capitale du Stellaland. Ce fait, qui fait suite à la proclamation officielle récente du gouvernement du Transvaal, plaçant définitivement Montsioa et Moshette sous la juridiction des Boers, peut être considéré comme un acte d'annexion du territoire, en violation directe de la Convention.

D'après une dépêche de Rome, l'Angleterre aurait remercié le gouvernement italien de son attitude pendant la dernière phase de la question égyptienne.

Samedi soir, une violente explosion a eu lieu à l'hôtel de ville de Salisbury, dans la chambre du conseil de la municipalité. Toutes les fenêtres de la salle ont volé en éclats; les vitres ont été brisées dans les maisons situées de l'autre côté de la rue et une grande panique a régné pendant un certain temps dans la ville.

EGYPTE. — Le *Standard* publie la dépêche suivante de son correspondant à Batoum (Asie-Mineure):

« Malgré toutes les tentatives du gouvernement ottoman de démentir les nouvelles de l'existence d'un mouvement révolutionnaire dans les environs de Dersim, en Arménie, je puis vous confirmer tous les renseignements donnés par ma dernière dépêche sur les combats entre les troupes impériales turques et les insurgés arméniens. La guerre continue entre les tribus révoltées. »

« Un certain nombre de paysans guerriers de Zeiteum sont parvenus à rejoindre leurs frères d'armes de Dersim, qui, actuellement, fatiguent les troupes impériales par des marches et des escarmouches. »

« Le gouvernement russe n'ignore pas ces faits et les voit d'un œil très favorable, parce qu'ils sont profitables à ses plans en Asie. »

GRÈCE. — On mande d'Athènes que l'annonce de la prochaine arrivée en Grèce d'une mission militaire française a produit une excellente impression sur l'opinion publique.

BELGIQUE

La manifestation préparée par l'Association libérale qui a eu lieu hier à la Bourse a eu un plein succès; elle était faite en l'honneur du bourgmestre de Bruxelles; des milliers de personnes étaient venues donner à l'honorable M. Buis un éclatant témoignage de la démocratie bruxelloise.

Peut-être ce vaillant magistrat sera-t-il bientôt appelé à la présidence de la future République belge.

M. Buis, avant d'être bourgmestre, a été échevin de l'instruction publique; en créant avec ses amis la *Ligue de l'enseignement*, il a préparé la révision de la loi de 1842 sur l'enseignement primaire, et il a fortement contribué à faire adopter la loi de 1879. En ces derniers temps, il a incarné aux yeux du pays les vieilles franchises municipales si chères au cœur de tous les Belges.

Avant d'offrir à M. Buis une écharpe d'honneur, l'Association libérale, qui s'était réunie pour arrêter les derniers détails de cette manifestation, avait examiné les mesures qu'elle aurait à prendre pour sauvegarder les instituteurs et préserver les écoles menacées.

Un ancien représentant de Bruxelles, M. Gobellet d'Alviella, a exposé à ce propos tout un plan de campagne et il a conclu en disant que l'Etat aurait un jour à prendre sa revanche de l'Eglise, en ne lui accordant plus aucun subside et en attribuant au fonds de dotation de l'en-

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

— N'importe, monsieur. Ce gremlin-là nous gênerait tôt ou tard... et je vais...

— Morbleu! je te défends de toucher à un cheveu de sa tête. J'ai besoin de lui.

— Besoin de ce scélérat?

— Ne comprends-tu pas que, mieux que personne, il peut me renseigner sur le château d'Agréda et sur la manière de s'y introduire.

— C'est juste!

— Alors rengaine ta rapière, et, lorsque cet honnête homme rentrera, abstiens-toi de l'assommer.

— On fera son possible.

— Tâche même d'être aimable avec lui.

— Aimable! mille arquebuses!... Je

veux que les cinq cent mille diables de l'enfer me brûlent, si je...

— Silence! le voici.

Au même instant, Truxillo reparut, apportant avec précaution quatre fioles couvertes de poussière et de toiles d'araignées.

Maître Cornélius ayant rempli les verres, on trinqua rondement. Mais quand le gobelet de Landry choqua celui de l'aubergiste, celui-ci resta bouche bée devant la mine blême, les mâchoires féroces et les yeux brillants de l'écuyer.

— Monsieur est votre ami? demanda-t-il au comte.

— Mon commis principal, répliqua Cornélius. Il a l'air un peu dur, n'est-ce pas? ajouta-t-il, lorsque Landry, grondant comme un dogue auquel on arracherait un os, eut été s'asseoir à l'écart. Eh bien! c'est un agneau pour la douceur.

— Cela ne m'étonne point! murmura l'hôtelier, il y a des physionomies si trompeuses.

Et, cette réflexion ravivant en lui quelque amer souvenir, il soupira profondément.

— Vous me paraissez bien affecté, mon hôte, reprit le comte en lui versant une seconde rasade. Gageons que vous avez des soucis d'argent.

Le cabaretier secoua négativement la tête.

— Alors ce sont des soucis de famille? Je vous plains, car cela me connaît!

— Vous êtes marié? demanda Truxillo d'un ton plein de sympathie.

Le prétendu orfèvre se renversa sur sa chaise et gonfla ses joues d'importance.

— Là-bas, dit-il, au pays de Bruges, j'ai laissé une femme superbe et huit magnifiques enfants.

Si furieux que soit Landry, un violent éclat de rire ébranla son robuste individu. Il se dissimula dans une quinte de toux.

— Huit enfants! répétait l'aubergiste extasié.

— C'est pour leur amasser une dot que je voyage, continua Cornélius. Vos compatriotes aiment les bijoux, señor Truxillo.

— Puh!... fit l'hôtelier, si vous venez ici avec l'intention d'en vendre...

— Ma foi, non!... Quoique à la rigueur, si une occasion se présentait... mais à parler franc, c'est une toute autre affaire qui m'amène.

— Ah!

— Je viens, tout bonnement, voir une filleule à moi qui doit habiter Agréda ou les environs.

— Une Flamande?... interrogea vivement Truxillo.

— Flamande de Bruges, pardieu! Elle a quitté fort jeune le pays, pour se placer à Madrid en qualité de camériste et... Mais

pardon, s'interrompit le comte en voyant pâlir et rougir tout à tour le cabaretier, — seriez-vous malade, mon cher hôte?

— Non... non... Poursuivez, de grâce, répondit Truxillo.

Le comte reprit:

— Je me suis présenté, il y a huit jours, à Madrid, chez ses maîtres, et je n'ai rencontré personne. Tout le monde était parti pour Agréda, me dirent les voisins. C'était contraire. Mais Agréda se trouvant sur ma route, rien n'était plus facile que de m'y arrêter, et me voici! Ah! la chère fille! me reconnaîtra-t-elle seulement?

— C'est douteux! balbutia Truxillo, très préoccupé.

— Je l'ai pourtant connue pas plus haute que ça!... Enfin! enfin! elle ne se doute guère de la surprise que son parrain lui ménage.

— Une surprise... agréable, señor?

— Je le crois bien. Imaginez-vous que son oncle maternel lui a légué, en mourant, quelques beaux écus et que je les lui apporte.

— Oui-dà! fit Truxillo dont les yeux s'animaient. La somme est-elle forte?

— Elle est très rondelette. Ça, mon hôte, maintenant consultez votre mémoire. Existait-il, soit ici, soit aux alentours, une camériste flamande, de vingt-cinq à vingt-six ans... (A suivre.)

enseignement public tous les biens possédés indûment par les congrégations religieuses. L'Assemblée a accueilli cette thèse par des bravos prolongés.

Quel qu'en disent les journaux conservateurs du pays du faro, la République gagne du terrain dans la royauté de Léopold. Nous serons les derniers à nous en plaindre.

Dernière Heure

GENÈVE. — On annonce, dit le *Journal de Genève*, la prochaine arrivée en Suisse du prince impérial d'Allemagne, qui se propose d'habiter plusieurs semaines dans ce pays.

MADRID. — Emilio Castelar a prononcé hier soir, à Bilbao, un grand discours politique au banquet qui lui a été offert par le parti républicain. La partie la plus intéressante de ce discours est celle où il a parlé des « fueros » dont il a si souvent réclamé le maintien.

L'empereur et l'impératrice, arrivant du Varsovie, viennent de rentrer à leur résidence d'été à Peterhof, près de Saint-Petersbourg.

Le *Daily News* reçoit de Saint-Petersbourg la nouvelle qu'un tribunal extraordinaire, réuni à la citadelle Schasselbourg, a condamné quatre criminels politiques à la peine des travaux forcés et un à la peine de mort. Ce dernier a été exécuté le 28.

Minuit. — La *Nouvelle Presse* publie une dépêche de Corse annonçant qu'aux élections municipales qui ont eu lieu dimanche dans la commune de Calveca, les premiers électeurs venus pour voter ont été repoussés par des coups de feu partis de la maison du maire, et qu'une fusillade générale s'en est suivie.

La *Patrie* annonce qu'une circulaire du ministre de l'intérieur prescrit aux préfets d'accueillir avec beaucoup de réserve les demandes de laïcisation faites par les municipalités.

Un télégramme de New-York, publié par les journaux anglais, dit que le consul de Chine a publié un avis déclarant que, selon les dépêches officielles, la conclusion prochaine d'un armistice ou de la paix est très probable.

Les Chinois désirant retourner en Chine peuvent envoyer de l'argent peuvent donc le faire en toute sécurité.

à 8 heures du matin. — L'impératrice Eugénie, qui devait quitter Paris hier, prolonge son séjour de quelques jours.

à 8 h. 30. — On croit que les députés lyonnais resteront à Paris jusqu'à la fin de la semaine; ils auront aujourd'hui une entrevue avec M. Tirard, demain avec le général Campenon, et avec M. Jules Ferry avant leur départ.

SAINT-NAZAIRE, 30 septembre. — Un incendie a détruit, dans la soirée, les ateliers de forge, de menuiserie et d'ajustage de la Compagnie transatlantique occupant quatre cents ouvriers.

Les pertes sont considérables.

ARMÉE TERRITORIALE

Distribution des prix du Concours de tir FUSIL GRAS (une seule série).
Concours réglementaire, au plus haut point.

Prix d'honneur, M. Deyrieux 22 points.
1^{er} prix, M. Micoud, 21 —

ARMÉE ACTIVE, Officiers (aux deux meilleures séries).

Prix d'honneur, M. Berghauser, 37 points.
1^{er} prix, M. Larrivière, 36 —

Sous-officiers et soldats (une seule série).

Prix d'honn., M. Perroud, du 121^e, 17 points.
1^{er} prix, M. Gibert, du 121^e, 17 —

ARMÉE ACTIVE. — Série payante.

Prix d'honn., M. Janniaux, du 75^e, 15 points.
1^{er} prix, M. Koziorowicz, du 75^e, 15 —

CONCOURS GÉNÉRAL A 300 MÈTRES

Cible M (aux deux meilleures séries).

Prix d'honneur, M. Cordieux, 22 points.
1^{er} prix, M. Grept, 38 —

Cibles N-O (à la meilleure série).

Prix d'honneur, M. Morel de Voleine, 22 points.
1^{er} prix, M. Ferary, 21 —

Cible P-Q (à la meilleure série).

Prix d'honneur, M. Chauvet Louis, 22 points.
1^{er} prix, M. Paccot, 20 —

TIREURS HORS-CONCOURS

(aux deux meilleures séries)

Prix d'honneur, M. Maury, 39 points.
1^{er} prix, M. Landry, 38 —

CONCOURS RÉSERVÉ

Cible S (aux deux meilleures séries).

Prix d'honneur, M. Charbotel, 42 points.
1^{er} prix, M. Chatelard, 38 —

TIR DES DÉLÉGATIONS A 300 MÈTRES

(Classement aux quatre meilleures séries).

1^{er} prix : Société de Tir de Lyon.
2^o prix : Société des Tireurs du Rhône.
3^o prix : Société du 109^e territorial de Pont-de-Chéruy.
4^o prix : Société d'Heyrieu.
5^o prix : les Touristes lyonnais.
6^o prix : la Française, de Lyon.
7^o prix : Société de Saint-Cyr.
8^o prix : Société de Saint-Genis-les-Ollières.

Dernière Heure

M. LE MAIRE A PARIS

Paris, 11 h. soir. — La délégation du conseil municipal de Lyon a été reçue aujourd'hui par M. le ministre des finances et celui de la guerre. La conversation a été longue, et il faudra discuter encore quelques jours pour s'entendre sur la cession des forts. Cependant il est certain que les fossés du fort situé vers le Parc seront comblés soit par l'Etat, soit par la commune.

A TRAVERS LYON

A partir du 1^{er} octobre prochain, le service des colis postaux sera étendu aux relations de la France avec le Tonkin.

Les colis postaux seront acceptés pour toutes les localités du Tonkin, à charge par les destinataires de faire prendre leurs envois à Hai-Phong, et d'en assurer à leurs frais le transport entre cette ville et le lieu de leur résidence.

Le ministre de l'instruction publique vient de décider qu'une session extraordinaire, exclusivement réservée aux engagés conditionnels

d'un an, sera ouverte, devant les Facultés des sciences et les Facultés des lettres, le 25 octobre 1884, pour les épreuves du baccalauréat.

Cinquième Congrès commercial des grains de Lyon. — Hier, place de la Bourse, s'est terminé le cinquième congrès de grains de Lyon.

Ce congrès a été plus nombreux que le précédent. Beaucoup d'offres, mais peu de preneurs. Transactions presque nulles. Les blés du Bourbonnais étaient offerts à 21.50. Les avoines de Bourgogne à 16 fr., et 16.50 les Bourbonnais.

Quelques affaires ont été traitées à ces prix.

Les farines ont été cotées 44 fr. disponibles.

La lourdeur est due à la hausse du marché de Paris.

Société d'Enseignement professionnel du Rhône. — La première série des cours s'ouvrira lundi prochain et jours suivants.

La Française de Lyon. — Assemblée générale des sociétaires le jeudi 2 octobre, à huit heures du soir, au gymnase Pugens, rue Tronchet, 25.

La Compagnie des tramways de Lyon nous informe qu'elle commencera, à dater du 1^{er} octobre prochain, à faire provisoirement le service des théâtres dans les mêmes conditions que l'an dernier.

Vol. — Hippolyte Poncet, garçon d'écurie, a payé cher un instant de curiosité.

Un rassemblement s'était formé, hier soir, sur la place du Pont, que la police parvint à disperser, mais avant de se retirer un adroit filou a légué la poche de Poncet d'une montre en or d'une valeur de 90 fr.

Une enquête est ouverte.

Le sieur Quinin, concierge, a trouvé derrière la porte de la maison portant le numéro 7 de la rue de Boissac, un pistolet de gros calibre, qu'il a remis au poste de police de Bellecour.

Plusieurs arrestations ont été opérées la nuit dernière et dans divers quartiers de la ville. Elles portent sur le délit de mendicité et de vagabondage.

Un voiturier employé chez M. Boulanger, était occupé dans la matinée d'hier à préparer sa voiture pour recevoir un chargement de pierres, sur le bas-port du quai de la Guillotière, lorsque, par suite d'une fausse manœuvre, son cheval fut effrayé et tomba entraînant avec lui la voiture dans le Rhône. Ce n'est que quelques heures plus tard que, après bien des efforts, cheval et voiture furent retirés.

Accident. — Georges Masson, frappeur à l'usine Carbonel, cours Lafayette, 182, a été victime d'un bien triste accident.

Pendant qu'il était occupé à diriger un bloc d'acier suspendu dans un train, le crochet d'une chaîne s'est rompu et le contre-coup a renversé le malheureux Masson, qui, dans sa chute, a eu la cuisse fracturée.

Il a été transporté immédiatement à son domicile, rue Gerbillat.

On nous assure que cet accident n'aura pas de suites graves pour le blessé.

Hôtel-Dieu. — Le directeur du manège des chevaux de bois de la place du Perron, était occupé dans la journée d'hier, à des travaux de réparations de son manège, lorsqu'une grosse poutre lui est tombée sur les reins, ce qui lui a occasionné des contusions très graves. Son état a nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

La dame Hortense Exbarin, qui a été renversée par une voiture dans la rue Tête-d'Or a été transportée à l'Hôtel Dieu. Dans sa chute, elle s'est fait une plaie à la tête et des contusions légères au côté droit.

Rupture de ban. — La femme Elisabeth Levrat, a été arrêtée hier soir, surprise en flagrant délit de mendicité et de rupture de ban.

Collecte faite à l'enterrement civil du citoyen Michel, rue Rabelais, 15, a produit 2 fr. 90, versés entre les mains du trésorier du groupe des Admirateurs de Raspail.

Produit d'une quête faite à la sortie d'un enterrement civil, 5 fr. 50, versés par les citoyens D. Humbert et Rigue, au faveur des ouvriers sans travail.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

LOIRE

AVIS. — Toutes les communications des chambres syndicales, cercles syndicaux, cercles démocratiques, associations ouvrières, seront insérées dans le plus prochain numéro du jour de leur envoi, dans les bureaux du journal.

Les Ouvriers sans travail

Nous recevons la lettre suivante :
Saint-Etienne, le 30 novembre.

Citoyen Rédacteur,
A la suite de la réunion des ouvriers sans travail, tenue dimanche 28 courant au Cicque, une délégation fut nommée pour porter les résolutions votées par ladite réunion à la connaissance des deux administrations préfectorale et municipale.

D'après les dires des délégués à leur sortie, l'administration préfectorale serait beaucoup mieux disposée en faveur des ouvriers sans travail que la municipalité.

Considérant la bonne volonté de M. le Préfet, je ne parlerai que de l'administration municipale qui peut et qui doit tout essayer pour pallier à la crise, mais qui malheureusement n'est pas bien disposée.

A une demande faite par les délégués à M. le Maire de vouloir bien convoquer son conseil et d'y admettre les délégués des chambres syndicales, M. le Maire a répondu que jamais il n'accepterait pareille chose et que d'ailleurs il était complètement aux ordres de l'administration supérieure.

Les onze mille électeurs qui ont voté pour lui ne comptent plus, qu'ils se le tiennent pour dit. M. le maire prouve une fois de plus que la coterie opportuniste à Saint-Etienne n'est composée que de honteux centre-gauchers, puisqu'ils ne peuvent accepter ce que les opportunistes lyonnais acceptent.

En second lieu, M. le maire serait beaucoup plus disposé à accorder des secours qu'à ouvrir des chantiers.

M. le maire ne prouve qu'une chose : il est PEUT-ÊTRE républicain, mais il est avant tout bourgeois et catholique, car il sait que par l'aumône on abrute les travailleurs et de cette façon on leur enlève toute action de leurs droits et de leurs devoirs.

Nous n'avons plus aujourd'hui qu'un seul espoir, c'est que les travailleurs soient bientôt rassasiés du bouillon opportuniste.

Recevez, etc.

Un ouvrier sans travail.

LE

PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

Le mot final s'éteignit sur ses lèvres : ses yeux s'ouvrirent démesurément elle laissa retomber dans son assiette la fourchette munie d'un blanc de poulet qu'elle portait à sa bouche.

Cet homme caché rue de la Chaise, que tout le monde depuis six mois supposait fusillé, qui était grand, brun, et qui avait vingt-trois ans, — le signalement était exact, — c'était lui, oui, c'était lui ! Le miracle du buste, affreux la veille, merveilleux le lendemain, s'expliquait alors de lui-même.

Elle y voyait clair maintenant. François le palefrenier n'était comme elle l'avait cru un instant, ni un amoureux désespéré, ni un escroc vulgaire, ni un agent de la police républicaine chargé de surveiller le marquis, c'était à la fois bien autre chose et bien

pis que tout cela, c'était un communal !

François, un communal ! Comment aussi Yvonne aurait-elle deviné la griffe du tigre sous la main blanche de l'écuier, presque du sportman ? Et dire qu'elle se promenait quelquefois des heures, en compagnie de ses frères, dans les allées du bois absolument désertes, sous la surveillance de cet égorgeur !

Rien ne lui était plus facile comme de les assassiner tous les trois. Pourquoi même n'avait-il pas donné à ses instincts carnivores cette satisfaction commode ? Le motif de cette réserve, surprenante au premier abord, était tout indiqué. L'abbé ne venait-il pas de leur affirmer que ce pillard sans vergogne avait volé des millions. Aujourd'hui que sa fortune était faite, il n'était pas assez insensé pour la risquer, ainsi que sa vie, dans une entreprise relativement aussi peu productive. Il pouvait en effet porter toujours dix mille francs sur lui et les perdre sans sourciller, il savait au pied de quel arbre il avait enfoui le reste !

Un communal ! Loger un communal ! Si on arrivait à l'apprendre et à le prouver, le marquis de Curval, son père, avait des chances d'être, lui aussi, compromis dans la Commune. C'eût été le dernier mot de la répression. C'est pour le coup qu'après avoir accusé les insurgés de s'être fait sou-

doyer par la Prusse, on les eût flétris comme s'étant vendus au drapeau blanc !

Oh ! maintenant la pitié n'était plus qu'une folie criminelle. Il ne lui restait qu'à prévenir son père des périls auxquels il s'exposait, depuis un semestre, en abritant ce furibond.

Pourquoi s'était-il montré si dévoué pour elle, si attaché aux enfants ? A quel sentiment bizarre, lui qui n'avait probablement rien d'humain, avait-il obéi en recitifiant ce buste, qu'il n'avait aucun intérêt à améliorer, puisqu'un autre devait en recueillir le profit et le succès ? Elle n'avait aucune envie de sonder ces mystères. Aronelli était pour elle un triple fusillé que la société avait condamné, par surcroît de précaution, une quatrième fois à mort afin qu'il n'échappât dans un aucun cas à un dénouement tragique.

Cette situation exceptionnelle la dispensait de tout autre renseignement sur l'individu en question. Elle était édifiée, et tout ce qu'on ajouterait pour ou contre lui n'atténuerait ou n'augmenterait en rien l'horreur qu'un pareil monstre, sur la simple constatation de son identité, inspirait aux honnêtes gens.

Un doute cependant subsistait encore dans son esprit. Elle avait une peine extrême à admettre qu'un homme ayant fait partie du comité central pût rassembler aussi

complètement aux autres. Or Aronelli, si c'était lui, ne différait guère de la plupart des gens que par une plus grande distinction native. Elle eût en vain cherché sur le visage de ce maudit le signe de réprobation qui aurait dû le signaler aux moins clairvoyants.

Ses yeux étaient grands et profonds, mais l'expression en était d'une rare douceur. Jamais il n'avait eu à l'égard des enfants, un moment non pas de violence, mais de mauvaise humeur. Sa patience ne s'était pas un instant démentie. Et pourtant, il avait évidemment, durant ces six mois, passé par de terribles transes, qui eussent enlevé tout autre la faculté d'écouter et de répondre. Il avait un singulier sans-froid et un courage à toute épreuve ; mais Cartouche aussi possédait ces qualités, sans lesquelles il n'y a pas de parfait brigand.

Elle était sûre maintenant que le palefrenier François et le condamné Aronelli représentaient une seule et même personne. Toutefois elle jugea que, dans un cas aussi extraordinaire, elle avait le devoir de ne négliger aucune précaution. Deux jours après, celui où l'abbé Cornavin avait fait l'émouvant récit de son arrestation, et à la même heure du déjeuner, elle dit au valet de chambre qui servait à table :

(A suivre)

M. GIRODET A LA FOUILLOUSE

C'était, si on ne nous a trompés, la première fois qu'une réunion politique avait lieu à La Fouillouse. Aussi l'affluence était-elle très nombreuse, tant au dehors qu'au dedans de la salle.

Quelques individus ont bien essayé de troubler la réunion par des interruptions violentes ou ineptes, qui n'ont trouvé aucun écho, et bientôt l'honorable M. Girodet a pu, en exposant les votes qu'il a émis à la Chambre, recueillir à maintes reprises de vifs applaudissements.

Un des organisateurs du désordre ayant voulu discuter l'attitude du député de la deuxième circonscription dans la question qu'il appelait celle « des enfants mineurs » au lieu de « ouvriers mineurs », a été dans une étonnante allocution de notre ami Albert Pétrot rappelé au sérieux et à la connaissance de ce dont l'interrupteur aurait voulu parler.

Nous sommes persuadés que le pays où le député radical a obtenu peu de voix en 1881, n'aurait aucune hésitation dans l'avenir, si l'on en juge par l'excellente réception qui a été faite hier au représentant de cette circonscription.

On nous prie, au sujet de cette réunion, de publier la note suivante :

« Au grand regret du citoyen Girodet, la réunion de la Fouillouse, annoncée pour sept heures, n'a pu avoir lieu qu'à huit heures et demie. En voici le motif :

Sur les fausses indications d'un employé de la gare de St-Etienne, le député et les deux personnes qui l'accompagnaient sont montés dans un train. Les billets ont été contrôlés, sans que personne ne se prévint que le train où ils se trouvaient se dirigeait vers Lyon. Forcé leur a donc été de descendre à la première station pour revenir vers St-Etienne, puis La Fouillouse. D'où, retard de près de deux heures.

Pourquoi les directions ne sont-elles pas mieux indiquées, comme elles le sont, par exemple, à la gare du Nord, à Paris, par des tableaux placés contre la première ou la dernière voiture du train et portant le nom des stations où s'arrête le convoi.

Cette réclamation pas plus que celle qui a été rédigée à la gare de Saint-Etienne par le citoyen Albert Pétrot, ne vise nullement les employés dont le service pénible est scrupuleusement fait. Mais il y a là une organisation vicieuse à réformer.

Nominations militaires. — MM. Flachier et Crépet, lieutenants, et Dupin, sous-lieutenant, faisant fonctions de trésorier au 102^e territorial, ont été promus capitaines; M. Cointy, lieutenant au 104^e territorial, est nommé capitaine.

MM. Bony, Ferrachon, Lœbe, Gillier, Limouzin, Valette, Bertrand et Boyer, sous-lieutenants au 102^e, et Melcy, sous-lieutenant du 103^e, ont été promus lieutenants.

MM. Moulin, Courbon, Denuzière, Reynaud, Courbon, Pallasse, Mathieu et Sablière, sous-lieutenants au 103^e, et Neuville, sous-lieutenant porte-drapeau, ont été promus lieutenants.

MM. Lagarde, Mondon, Presle, Sornin, Thoral, Constantin, Digat, sous-lieutenants au 104^e, et Brunet, sous-lieutenant porte-drapeau, ont été promus lieutenants.

Rive-de-Gier.

Aujourd'hui mercredi, le conseil se réunira en séance extraordinaire pour prendre une décision sur les questions suivantes : direction à donner à l'école de filles de la rue des Verchères; hygiène de la ville et réponse au vœu du conseil général.

DOUBS

Dimanche matin, vers les six heures et demie, une forte détonation, qui fut répétée par les échos d'alentour, se fit entendre au fort Lachaux, distant de deux kilomètres et demi de Montbéliard.

Un tonneau contenant trente-trois kilogrammes de dynamite venait de faire explosion.

Plusieurs ouvriers étaient occupés en ce moment au fort. L'un d'eux, un ouvrier forgeron, italien d'origine, a été tué sur le coup. Quatre autres ont été blessés.

Le fort Lachaux a été construit depuis la guerre. Il commande toute la plaine jusqu'à Belfort.

SAONE-ET-LOIRE

Sanvignes. — Dimanche, à huit heures du soir, une explosion de dynamite s'est produite à Sanvignes, au domicile de M. Bornet, garde particulier de M. Chagot.

Il n'y a eu aucun accident de personnes; les dégâts sont purement matériels.

Le Creusot. — Samedi dernier, à neuf heures du soir, avait lieu le grand bal de bienfaisance organisé par la Société de secours mutuels des anciens militaires du Creusot.

MARNE

La ville de Châlons-sur-Marne a concédé gratuitement et à perpétuité, le terrain où reposent dans le cimetière de cette ville les soldats français morts pendant la terrible année 1870-71.

Ce terrain est entouré d'une grille en fer déjà oxydée, mais rien n'indique que dans cet enclos reposent des soldats morts en défendant le sol de la patrie.

AIN

Malafretaz. — Un malfaiteur, profitant de l'absence des époux Morel, cultivateurs, qui travaillaient aux champs, s'est introduit dans leur domicile et s'est emparé d'un porte-monnaie contenant 70 fr.

Malgré d'actives recherches, on n'a pu découvrir l'auteur de ce vol.

SAVOIE

Chambéry. — L'accapareur Parent, l'homme néfaste que toute la Savoie a repoussé du pied, le sénateur brouillon et cumulard s'est désigné lui-même pour recevoir en son château de Monjex M. Baihaut, ministre, et sa suite.

Là, entre la poire et le fromage, on a chanté le petit couplet opportuniste, puis, on a parlé candidature officielle. Mais Chambéry a l'œil sur ce dissolvant avocat des causes perdues.

ISERE

Concours vélocipédique franco-suisse. — Le championnat du haut Rhône, institué par les Sociétés: le Velo-Club de Genève, le Club de Cyclistes et le Bicycle-Club de Lyon, le Velo-Club grenoblois et le Velo-Club du Sud-Est sera couru, le 5 octobre prochain, sur la route de la Tour-du-Pin à Vioms, près Culoz, et retour, soit une distance de 102 kilomètres.

LOIRE

Roanne. — Empoisonnement par les champignons, deux victimes. — Un bien triste événement vient de frapper une honorable famille de Saint-Haon-le-Châtel.

BOURSE DE LYON

Lyon, le 30 septembre 1884.

De la hausse, encore de la hausse, toujours de la hausse.

A cette liquidation, comme aux précédentes, les baissiers sont repoussés avec pertes. Les bonnes nouvelles (?) pleuvent à souhait. De l'extérieur, de l'intérieur arrivent des paroles de paix; on est tout à la joie de penser que tout va s'arranger *peut-être*, et l'on monte.

Tant mieux si l'on ne prend pas ses desirs pour des réalités.

Le 4 1/2 est très tenu à 109 17 comme le 3 % à 98 72. L'Italien n'a qu'un cours 96 80 très ferme.

L'Unifié fait bonne contenance à 306 87. Crédit Lyonnais 550 67 sans changement. Banque Ottomane 533 50 sans animation. Autrichiens 635 62 immobile. Nord-Espagne 532 50 en attendant mieux. Suez 1937 50 au comptant.

Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1830 97 50	Gas de Lyon 1090 »
Communales 1870 »	Terre-Noire 120 »
Ville de Paris 1869 405 75	Fond. de l'Horme »
— 1871 594 50	Creusot 1310 »
Ville de Marseille »	Acidr. de la Marine »
Fonciers 1877 »	Fourehambault 473 50
— 1879 449 50	Leira 700 »
— 1883 »	Montrambert 927 50
Fusion ancienne »	Saint-Etienne »
— nouvelle 371 50	Rive-de-Gier 17 »
Dombes anciennes »	R. M. et Firmiay 1400 »
— nouvelles 370 »	Société Lyonnaise »
Lombards anc. 268 »	Créd. Anza. et Ind. »
— nouvelles 267 50	Fonciers lyonn. »
Saragosse 228 »	Société Stéphanoise »
Nord-Esp. 1 ^{re} hyp. 333 »	Rue de Lyon 1397 50
— 2 ^e — 341 »	Comp. des Baux »
Portugaise 302 50	Dombes Sud-Est »
Suez 5 0/0 575 »	Bateaux-omnibus »
Eaux 3 0/0 »	Wies-Pettendorf »
Omnibus-Tramw. »	

Bourse de Paris

3 0/0 français 72 70	Mob. esp. joula. 145 »
3 0/0 amortissable 80 70	Fonciers Lyon. 582 »
2 1/2 0/0 nouveau »	Banque ottomane 582 »
5 1/2 0/0 (1883) 109 25	Banque autrichienne 468 »
4 0/0 italien 96 25	Banque hongroise »
4 1/2 espagn. extr. 61 »	Lyon 1337 »
5 0/0 turc »	Autrichien 635 »
Egypt. 6 0/0 (1877) 307 »	Lombard 318 »
Banque de France 5005 »	Saragosse 417 »
Crédit foncier 1223 »	Nord-Espagne 531 »
Crédit mobilier 233 »	Suez 1931 »
Crédit lyonnais 550 »	Consolid. à Londres 101 9/16 »

THEATRES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Ouverture de la saison théâtrale. — *Guillaume Tell*, grand opéra en cinq actes.

Célestins. — *Proufrou*, comédie en 5 actes, par H. Meilhac et L. Halévy.

Casino, rue de la République. — A 8 h., concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viseur.

Scala-Bouffes. — Spectacle varié. Alcazar, rue de Séze. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.

Folies-Bergère, avenue de Noailles. — Grand concert suivi de bal, donné par les Enfants de la Gaîté.

Salle Molière, 49-51, rue Pierre-Corneille. — Réouverture. — *Les Mystères du couvent*, drame en cinq actes. — *La fête d'un Anglais*.

Panorama de Lyon, 20, rue du Nord, aux Brotteaux. — *Le Siège de Lyon en 1793.* — De 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Ménagerie des frères Laurent, cours du Midi. — Représentation tous les soirs à 8 heures et demie.

Musiques Militaires

Bellecour, de 4 à 5 heures.
Place Morand, de 4 à 5 heures.

Tribune libre

Nous recevons, à propos du cadran de l'Hôtel-de-Ville, de nombreuses lettres nous signalant le mauvais état de l'éclairage du cadran de nuit.

Répondre à toutes nous serait très difficile, aussi, bloquons-nous toutes réclamations en demandant à l'Hôtel-de-Ville un peu plus de lumière...

D'autres lettres nous arrivent aussi pour nous demander si messieurs du clergé sont

bien dans leur droit en abusant du carillon de leurs cloches.

Si ces aeharnés carillonneurs sont bien dans leur droit, nous n'en savons rien; mais nous constatons, avec nos correspondants, qu'il est toujours ridicule d'assommer les vivants, sous le prétexte d'honorer les morts.

Si l'autorité compétente voulait nous tirer nous-mêmes d'embarras, elle nous ferait grand plaisir; mais elle a si peu cette habitude.

Autrefois, à Sybaris, ville renommée par sa mollesse, on avait fait bannir de ses murs tous les coqs dont le chant aigu interrompait le sommeil des habitants. Passe pour le coq, mais le bronzé des clochers, ah ben! mince de potin.

— Silence au clocher, et vive les coqs.

Comités des Républicains radicaux socialistes

Les délégués des arrondissements sont convoqués à une réunion qui aura lieu ce soir, à sept heures et demie précises, au café Pesquet, rue de la Barre.

ORDRE DU JOUR :
Organisation d'une réunion publique.

Syndicat professionnel de l'union des tisseurs et similaires

La commission syndicale est convoquée en séance extraordinaire, ce soir, à huit heures précises.

ORDRE DU JOUR :
1^{re} Déclaration du maire de Lyon au conseil municipal.
2^e Questions diverses, amies.

Fédération des chambres syndicales de la métallurgie lyonnaise.

Tous les délégués aux dites fédérations sont convoqués d'urgence pour ce soir, à huit heures précises, au siège, rue Grôlée, 28.

ORDRE DU JOUR :
Résolutions à prendre pour organiser les listes de souscriptions votées en la réunion plénière de dimanche 28 septembre.

Pour les commissions fédérales:
L'un des secrétaires, Buisson.

Avis aux ouvriers sans travail

Les membres des commissions des 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e arrondissements sont convoqués ainsi que le trésorier et le secrétaire de la commission exécutive, à une réunion privée qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à sept heures du soir, salle Vassard angle de la rue de Créquy et de la rue Cuvier.

Ordre du jour : Compte rendu des travaux de la commission.
Pour les commissions, ROUSSIN, PERRÉY, ULYSSE.

Chambre syndicale des ouvriers mécaniciens. — La commission de résistance est priée de se réunir aujourd'hui 1^{er} octobre, à huit heures du soir, au siège social, rue Molière, 13.

Urgence.

POUR AUGMENTER

considérablement leur revenu

Les porteurs de Rentes, Actions, Obligations de chemins de fer, obligations de Crédit foncier, Ville de Paris et départements, doivent prendre connaissance de la *Circulaire* adressée gratuitement sur demande par Edouard BAËE, directeur de

LA BOURSE

1^{re} année) — 47, rue Lepelletier, à PARIS

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

IMPRIMERIE MODERNE

70, Cours de la Liberté, 70

LYON

IMPRESSIONS COMMERCIALES
et Administratives

Têtes de Lettres — Circulaires — Prix-Courants — Fiches
Lettres de faire part

Titres de Sociétés — Actions — Obligations — Chèques
Bandes imprimées, etc., etc.

LABEURS
Thèses de Médecine
et de Droit
LIVRETS DE SOCIÉTÉ
TABLEAUX
Registres à Souche
Etc., etc.

JOURNAUX
Affiches, Prospectus
Factures
CARTES D'ADRESSE
& DE VISITE
Catalogues, Mandats
Etc., etc.

Spécialité d'Affiches et Bulletins pour Elections